

## **Compte-rendu du CA du 6 janvier 2020**

Membres du CA présents : Annick, Simon, Ludmilla, Marie-Nicole, Roger H, Guilhem, Loïc, JJ, Jérôme.

Observateurs présents : Roger S, Michel, Emmanuelle.

1°) Approbation du compte-rendu du dernier CA

Accord de principe pour la participation de bénévoles à la formation "l'heureux cyclage" sous forme d'un remboursement de la formation sous réserve d'action de bénévolat.

Rapport d'activité finalisé rapports moral et financier en cours d'écriture.

2°) Le CA sera représenté par Roger à la prochaine réunion des adhérents.

3°) Validation de l'organisation de la galette des roues le 17 janvier prochain avec commande des galettes par Ludmilla au fournil de Babel.

4°) Accord pour le recrutement, dès le mois de février, d'un service civique pour une période de 6 mois.

5°) Accord pour le choix de GARRADIN en tant que logiciel de comptabilité et de gestion des adhérents avec une mise en fonction prévue dès la clôture de l'année comptable 2019.

6°) Poursuite de la réflexion (avec notamment étude des tarifs) sur une possible adhésion à quatre associations ("la caisse à clous" "3V" "60 millions de piétons" et "rue de l'avenir").

7°) Accord pour la participation de Gwladys avant juin, avec prise en charge de ses frais de déplacement, à une formation sécurité à hauteur d'une journée et demie sur le temps de BAPAV.

8°) Accord pour la prise en charge des frais de déplacement de Gwladys (à hauteur de 200€) en vue de sa participation aux ateliers MOBISCOL.

9°) Report d'une décision concernant la révision des tarifs de la vélo-école du fait de la nécessité d'une clarification préalable des différents tarifs actuels.

10°) Accord pour une modification des statuts de l'association avec convocation d'une assemblée générale extraordinaire lors de la prochaine assemblée générale.

Validation du groupe de travail pour la rédaction des nouveaux statuts (Annick, Michel, Jean-Jacques et Simon).

11°) Accord pour la présence de deux administrateurs maximum à la prochaine assemblée générale de Reims avec financement du transport, du logement et des frais de bouche.

Pas d'accord pour un financement BAPAV au congrès de Bordeaux.

12°) Accord pour une ventilation financière prédéfinie des différents postes du budget prévisionnel 2020.

13°) Accord pour une modification d'appellation. L'expression "vélorution" est remplacée par l'expression "tous à vélo".

14°) Accord pour la recherche par la FUB d'un référent "élections municipales" sur chaque commune de BMO.

Accord pour un débat de la FUB avec les candidats aux élections municipales de Brest.

15°) Accord, concernant l'invitation des adhérents à l'assemblée générale, pour un envoi uniquement par courriel.